

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 09/12/2020

JOBS ETUDIANTS

Pourquoi pas en établissements de santé ou médico-social ?

L'ARS Bretagne a établi un partenariat avec le CROUS et Info Jeunes Bretagne (CRIJ) afin de sensibiliser les étudiants/jeunes sur les possibilités de "jobs étudiants" dans les établissements de santé et établissements et services médico-sociaux de la région. Quelques clics suffisent pour déposer sa candidature.

Dans les établissements sanitaires comme dans les établissements médico-sociaux, certaines missions peuvent être exercées sans condition de diplôme : agent des services hospitaliers, soutien à des actions d'animation, maintien du lien social des résidents avec leur famille dans les EHPAD etc... L'ARS Bretagne a donc souhaité solliciter les jeunes et les étudiants souvent en quête d'un "job étudiant". Dans ce cadre, elle a noué un partenariat avec le CROUS et Info Jeunes Bretagne qui relaient le message auprès des publics concernés.

Un dispositif gagnant-gagnant

Cette initiative permet à des jeunes de trouver un "job étudiants" tout en venant en soutien des établissements de la région ; mais également découvrir de nouveaux métiers et susciter des vocations pour exercer un métier dans le secteur du soin qui recrute fortement aujourd'hui.

En pratique

Les étudiants/jeunes intéressés peuvent s'inscrire sur la plateforme nationale renfort-RH et déposer leur candidature en ligne sur le lien suivant : <https://renforrh.solidarites-sante.gouv.fr>

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cédex